



HAL
open science

Etymologies de la langue des signes française

Yves Delaporte

► **To cite this version:**

| Yves Delaporte. Etymologies de la langue des signes française. 2006. halshs-00095387

HAL Id: halshs-00095387

<https://shs.hal.science/halshs-00095387v1>

Preprint submitted on 15 Sep 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yves Delaporte

ÉTYMOLOGIES DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Les articles ci-dessous ont été publiés dans la revue *Patrimoine sourd*, éditée par l'association *Culture et langue des signes* de Louhans (Saône-et-Loire).

Le signe « HÉRITAGE, PATRIMOINE »

Patrimoine sourd 1, 2002.

Le signe « SEMAINE »

Patrimoine sourd 2, 2003.

Le signe « IMPOLI »

Patrimoine sourd 3, 2003.

Le signe « RESSEMBLER »

Patrimoine sourd 5, 2003.

Signes archaïques et expressions figées

Patrimoine sourd 6, 2004.

Le signe « SYMBOLE »

Patrimoine sourd 7, 2004.

Une famille lexicale : « CHOSE », « GENS », « ÇA DÉPEND », « CADEAU », « BIZARRE »

Patrimoine sourd 8, 2004.

Le signe « APPRENDRE » et ses dérivés

Patrimoine sourd 10, 2005.

Le signe « HASARD »

Patrimoine sourd 11, 2005.

Les signes de numération

à l'institution des sourdes-muettes de Pont-de-Beauvoisin (Savoie)

Patrimoine sourd 12, 2005.

De « FÉVRIER » à « AVRIL »,

de « PATIENCE » à « TOUT À L'HEURE » :

une famille de signes fondée sur le carême chrétien
Patrimoine sourd 13, 2005.

Les signes pour les mois dans le dialecte
de Saint-Laurent-en-Royans (Drôme)
Patrimoine sourd à paraître.

Quand les signes empruntent à la gestualité ambiante :
« MAL », « MALHEUR », « DOMMAGE »
Patrimoine sourd à paraître.

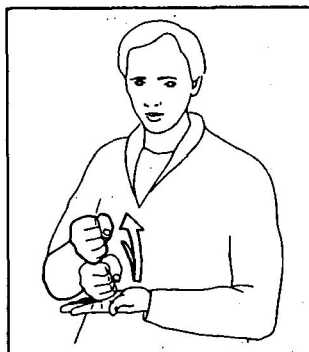
Le signe « HÉRITAGE , PATRIMOINE »

Patrimoine sourd 1, 2002 : 11-12

Le vieux signe pour « héritage » se faisait avec la main droite en poing qui s'abattait sur la main gauche plate, paume vers le haut. On en voit une photographie dans le livre de Pierre Oléron, *Éléments de répertoire du langage gestuel des sourds-muets* (1974). La personne photographiée est Georges Stivactopoulos, un ancien de l'institut Saint-Jacques (fig. 1). Le professeur entendant Oléron a-t-il demandé à Stivactopoulos ce qu'il pensait de l'origine de ce signe ? Stivactopoulos lui-même la connaissait-il ? Personne n'en saura jamais rien. Toujours est-il qu'Oléron se trompe en écrivant que HÉRITAGE est de la même famille que GAGNER, même si les deux signes se font avec le poing et ont des sens que l'on peut rapprocher (quand on hérite, on gagne de l'argent).

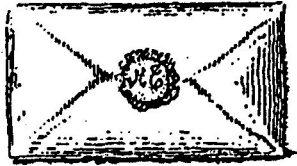


1. Ancien signe HÉRITAGE

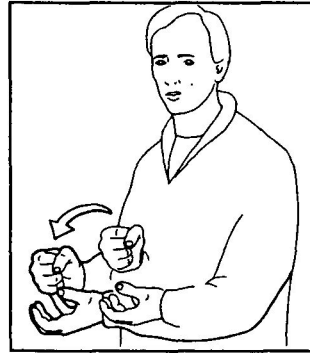


2. METTRE UN CACHET

L'explication est bien différente. Ce vieux signe HÉRITAGE est identique à celui que les éditions Ivt dessinent avec la traduction « mettre un cachet sur une lettre ou un imprimé » (fig. 2). Le signe HÉRITAGE reproduit donc le geste du testateur ou du notaire qui met son cachet ou son sceau sur un testament, ou sur l'enveloppe qui contient le testament (fig. 3).



3. Illustration de A. Blanchet
Enseignement des sourds-muets (1864)



4. HÉRITAGE

Le signe a ensuite évolué : aujourd'hui, les deux mains partent ensemble vers l'avant. Ce mouvement sur l'axe du futur montre la transmission d'une génération à l'autre (fig. 4).

Pour faire le signe HÉRITAGE, certaines personnes utilisent les deux poings. C'est le résultat d'une autre évolution récente : il est plus économique, plus facile que les deux mains aient la même forme. Une évolution identique s'observe dans bien d'autres signes tels que POSTE, SE SOUVENIR ou ARGENT. Sur la fig. 4, on peut voir que l'évolution a déjà commencé : la forme de la main gauche est exactement intermédiaire entre la main plate et le poing fermé.

Enfin, lorsque les expressions « patrimoine culturel » et « héritage culturel » ont commencé à se répandre dans la société, les sourds ont ajouté un nouveau sens à leur signe « héritage », celui de « patrimoine ».

Sources

Fig. 1 : dessin de l'auteur, d'après une photographie dans Pierre Oléron, *Éléments de répertoire du langage gestuel des sourds-muets*, Paris, Éditions du Cnrs, 1974.

Fig. 2 et 4 : Moody Bill & al., *La langue des signes, dictionnaire bilingue élémentaire*, 1990. Les dessins de A.-C. Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.

Le signe « SEMAINE »

Patrimoine sourd 2, 2003 : 10-12

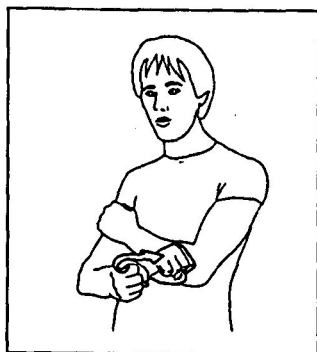
Le signe parisien SEMAINE (fig. 1) est parfaitement obscur : pourquoi ce retournement du poing droit sous le coude gauche ? Comme bien souvent, c'est l'observation des signes de province qui permet d'apporter la réponse.

À Chambéry, la main droite s'abat sur le bras puis sur l'avant-bras gauche (fig. 2). Au Puy, elle parcourt le dessous de l'avant-bras, du poignet au coude (fig. 3).

Or, ces deux signes de province ressemblent beaucoup aux deux variantes du signe LITRE (fig. 4 et 5). Quel est donc le rapport entre une semaine et un litre ?

Dans les deux cas c'est la même idée qui s'exprime dans la forme des signes : *la main droite mesure une quantité sur le bras gauche*.

Ce peut être la mesure d'une quantité qui se traduit par des nombres (MILLION, MILLIARD), ce peut-être la mesure d'un volume (LITRE), ce peut être la mesure du temps (SEMAINE, LONGTEMPS), ce peut être aussi la mesure d'une distance (KILOMÈTRE en langue des signes italienne : fig. 6).



1. SEMAINE (Paris)



2. SEMAINE (Chambéry)



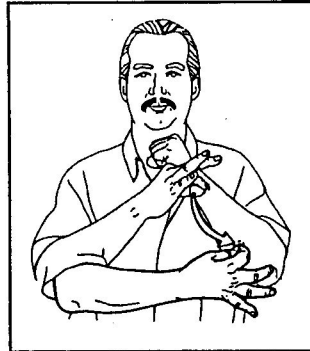
3. SEMAINE (Le Puy)



4. LITRE



5. LITRE



6. KILOMÈTRE (Italie)

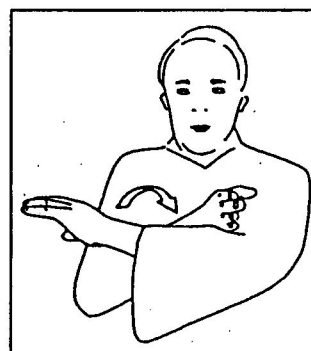
L'utilisation du bras comme instrument de mesure renvoie à une haute antiquité. La langue française en garde la trace avec les mots *coudée*, mesure de longueur en usage chez les Anciens représentant la distance qui sépare le coude de l'extrémité des doigts, et *brassée* qui, avant le XIII^e siècle, désignait une unité de mesure, la longueur du bras.

La trace s'en conserve aussi dans les expressions françaises « jusqu'au coude », « long comme le bras », et dans le geste qui accompagne chez les entendants l'exclamation « on lui en donne comme ça, il en veut comme ça ! », l'index droit s'abattant sur le poignet puis sur le bras gauches.

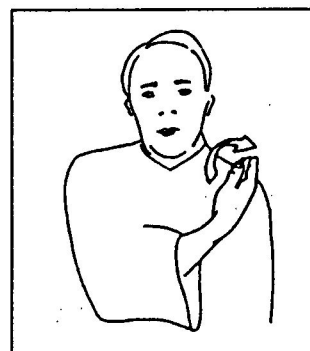
La langue des signes des moines trappistes recourt au même procédé pour la mesure du temps : le tranchant de la main droite s'abat sur le poignet pour SEMAINE, sur la pliure du bras pour MOIS, sur l'épaule pour ANNÉE.



7. signe trappiste SEMAINE



8. signe trappiste MOIS



9. signe trappiste ANNÉE

Revenons pour conclure au signe parisien SEMAINE. Par économie gestuelle, le signe archaïque encore observable au Puy s'est réduit à Paris à un simple retournement du poing sous le coude, rendant méconnaissable l'image originelle, celle d'une mesure sur le bras. Quant à la configuration en poing, c'est vraisemblablement la lettre manuelle S, initiale du mot *semaine*.

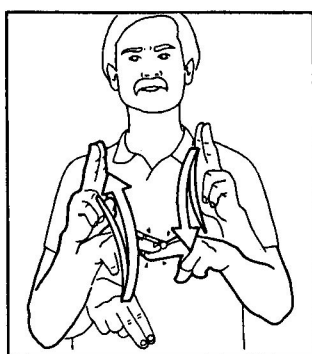
Sources

- Les fig. 1, 4 et 5 sont reproduites d'après *La langue des signes, dictionnaire bilingue*, Paris, 1997, avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.
- Fig. 2 : dessin de l'auteur d'après deux photographies dans *S'exprimer dans l'espace*, Commission de langage gestuel, Chambéry, 1982.
- Fig. 3 : dessin de l'auteur d'après une photographie dans *Des mains pour le dire*, IMP pour jeunes Sourds, Le Puy, 1984.
- La fig. 6 est reproduite d'après Elena Radutzky, *Dizionario bilingue elementare della lingua italiana dei segni*, Kappa, Rome, 2001.
- Fig. 7, 8 et 9 : dessins de l'auteur lors de son enquête de terrain dans des monastères trappistes (1997).

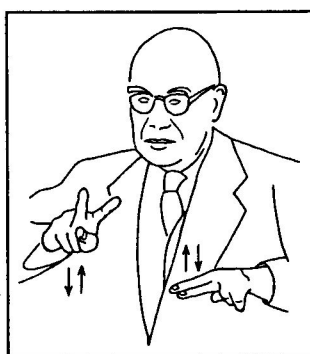
Le signe « IMPOLI »

Patrimoine sourd 3, 2003 : 9-12

L'étymologie du signe parisien actuel IMPOLI est obscure (fig. 1). Or, jusqu'au milieu du XX^e siècle à l'institut Saint-Jacques, ce signe était rigoureusement identique à VILLAGE (fig. 2 et 3).



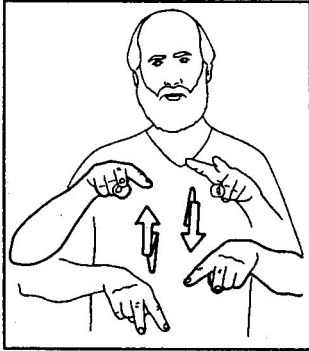
1. IMPOLI : signe parisien actuel



2. IMPOLI : signe parisien vers 1950

Un seul et même signe avait donc deux sens distincts, « impoli » et « village ». Pourquoi cette relation ? On commencera par observer que les signes VILLAGE et PAYSAN sont étroitement apparentés : le signe qui à Paris a le sens de « village » (fig. 3) a en province, par exemple à Poitiers, celui de « paysan » (fig. 4). La forme de la main en fourche peut d'ailleurs provenir aussi bien de la lettre manuelle V, initiale du mot *village*, que de la lettre manuelle P, initiale du mot *paysan* : lorsqu'elles sont empruntées à l'alphabet manuel pour fournir leur configuration à des signes, ces lettres deviennent indiscernables.

La relation étymologique entre d'une part VILLAGE, PAYSAN et d'autre part IMPOLI réside dans le sens ancien du mot *impoli*, à comprendre comme « rustre, rustique, grossier, sauvage », opposé à *poli*, à comprendre comme « civilisé, cultivé » en parlant d'un peuple ou d'un pays. À l'entrée *politesse*, Littré donne cette définition : « culture morale et intellectuelle des sociétés », illustrée d'une citation de Chateaubriand : « Carthage (...) fut célèbre par sa politesse et ses écoles ».



3. VILLAGE (Paris)



4. PAYSAN (Poitiers)

Alexandre Blanchet, médecin à Saint-Jacques, a publié en 1850 un dictionnaire de signes ; pour traduire *rustre*, *rustique*, il associe paysannerie et impolitesse : « Signe de LABOUREUR ; signe de POLI ; signe de NÉGATION ».

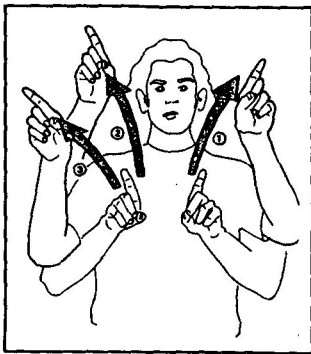
Cette association d'idées entre paysans et manque de « politesse » se trouve déjà dans le *Dictionnaire des sourds-muets* de l'abbé Ferrand, contemporain de l'abbé de l'Épée. Le mot *paysan* y est ainsi traduit : « Signe démarche lourde, air niais, bouche béante ». Et, dans un autre *Dictionnaire des sourds-muets*, celui de l'abbé de l'Épée lui-même, on trouve à l'entrée VILLAGE : « Habitation des paysans. Signe naturel en contrefaisant leur démarche et leur manière de se présenter ».

La même association d'idées se retrouve en français avec le mot *vilain* qui, désignant à l'origine un paysan libre, a ensuite pris les sens de « méprisable, déshonorant, méchant, mauvais ». Une série de synonymes péjoratifs de *paysan* confirme ces anciens préjugés : *bouseux*, *cul-terreux*, *péquenaud*, *plouc*.

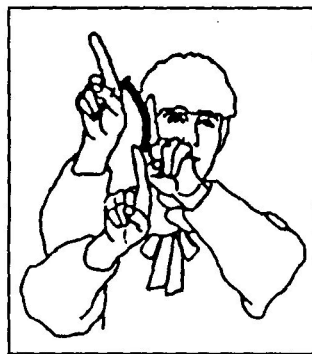
En langue des signes, accuser quelqu'un d'être impoli, c'était donc le traiter de « villageois », de « paysan ». Dans les dernières décennies du XX^e siècle, IMPOLI a changé de forme, si bien qu'aujourd'hui sa parenté avec VILLAGE ou PAYSAN n'est plus reconnaissable. Cette modification s'est faite sous la pression de deux tendances évolutives.

Premièrement, les deux mains se sont rapprochées l'une de l'autre au point de s'entrechoquer. Mais, pour faire de la bonne science, il ne faut jamais postuler un changement de forme sans avoir la preuve qu'un changement identique s'est opéré ailleurs dans la langue. En voici donc

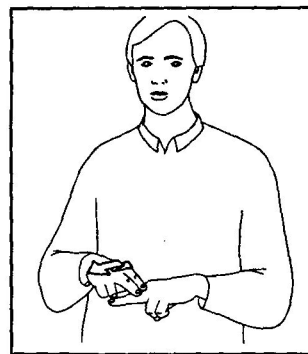
un autre exemple. Le signe ÉTOILES est ainsi décrit par l'abbé Ferrand : « De l'index montrer différents points du firmament ». Ce signe s'est maintenu jusqu'aujourd'hui dans sa forme en prenant un autre sens, « astrologie » (fig. 5), tandis qu'un signe tout différent était créé pour ÉTOILES. Exporté aux États-Unis dans les mains de Laurent Clerc à partir de 1816, le signe français du XVIII^e siècle y a conservé son sens originel « étoiles », mais les index se sont rapprochés au point de s'entrechoquer (fig. 6). Les auteurs américains voient dans le signe actuel le choc de deux silex qui produisent des étincelles ressemblant à des étoiles. Cette étymologie est bien sûr fautive, comme est fautive celle qui voit dans IMPOLI l'image de doigts tapés en guise de réprimande. Dans ces deux cas, comme dans d'autres semblables (GENS, CADEAU) que nous examinerons une autre fois, le rapprochement et l'entrechoquement des index résulte d'une évolution purement formelle due à des lois d'économie gestuelle.



5. ASTROLOGIE (Paris)



6. ÉTOILES (USA)



7. VIDE (Paris)

Deuxièmement, la configuration en fourche s'est transformée en pinceau. De ceci également, on a d'autres exemples en langue des signes : ainsi de VIDE, dont la configuration en fourche est la lettre manuelle V, initiale du mot *vide*, mais que l'on voit très souvent réalisé avec la main en pinceau (fig. 7).

On voit sur l'exemple de IMPOLI ce que requiert la recherche étymologique en langue des signes : il faut être attentif aux variantes régionales susceptibles de fournir des chaînons manquants ou des relations sémantiques disparues, ne pas négliger les traces qu'ont pu laisser dans cette langue d'anciens emplois de mots français, reflets de

représentations du monde qui se sont modifiées, tout en découvrant pas à pas les mécanismes évolutifs propres aux langues gestuelles.

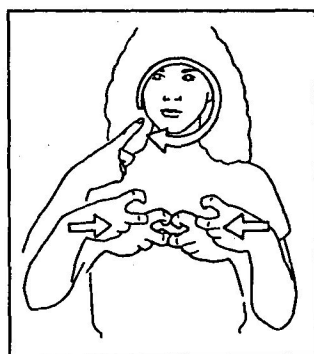
Sources

- Fig. 1, 3, 5 et 7 : *La langue des signes, dictionnaire bilingue*, Paris, 1997. Les dessins de A.-C. Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.
- Fig. 2 : Pierre Oléron, *Éléments de répertoire du langage gestuel des sourds-muets*, Paris, Cnrs, 1974. La personne photographiée est Georges Stivactopoulos, un ancien de Saint-Jacques.
- Fig. 4 : *Les mains qui parlent. Éléments de vocabulaire de la langue des signes*, Poitiers, 1984.
- Fig. 6 : Elaine Costello, *Concise American Sign Language Dictionary*, New York, Random House, 1998.

Le signe « RESSEMBLER »

Patrimoine sourd 5, 2003 : 9-12

Lorsqu'il s'applique à des personnes, RESSEMBLER est un signe composé (fig. 1). Le premier composant ne présente aucune difficulté : on y reconnaît le signe VISAGE. Le second composant, le seul à être utilisé lorsqu'on évoque une ressemblance entre deux objets, est en revanche mystérieux.

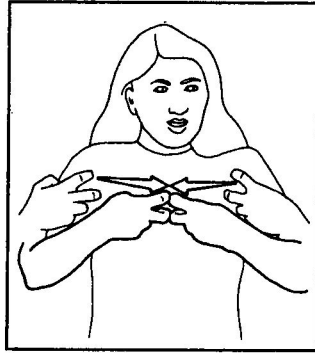


1. RESSEMBLER

Une première étape dans la résolution de ce problème étymologique consiste à observer que le signe constitué par les deux mains en double crochet se heurtant par leurs jointures peut avoir de multiples significations. En feuilletant le dictionnaire des éditions IvT, on le rencontre aux entrées AIX-EN-PROVENCE, BRUXELLES, EXEMPLE, LUXEMBOURG, PRIX (fig. 2). La seule différence de forme, minime, est que le signe est exécuté tantôt avec un mouvement unique (ainsi de PRIX), tantôt avec un mouvement redoublé (ainsi de EXEMPLE), probable adaptation au monosyllabisme ou au plurisyllabisme des mots français correspondants. Avec un petit mouvement de pivotement des poignets, c'est également le signe polysémique GENOUX, SYNTAXE.

Le recueil établi par Pierre Oléron avec l'aide du sourd Georges Stivactopoulos (voir *Patrimoine sourd* 3) montre le même signe à l'entrée EXAMEN. Le recueil des signes de l'école du Puy le montre à l'entrée TAXI. Je l'ai personnellement observé dans les mains des sourds

avec d'autres significations : AUXERRE, EXERCICE, EXISTER, EXPÉRIENCE, EXPOSITION, EXPRESS, JEUX (dans des expressions telles que « Jeux olympiques » ou « Interjeux »), PAIX, SEXE, etc.



2. PRIX

Or, tous les mots français correspondant aux signes qui viennent d'être cités ont un point commun : *ils comportent la lettre x*.

Quant à la forme du signe, ce n'est rien d'autre qu'une variante archaïque de la lettre manuelle x. Si le repliement en double crochet correspond au x actuel (fig. 3), l'emploi des deux mains et leur mouvement remontent à une forme décrite en 1850 par le Dr Blanchet, médecin à l'Institut national des Sourds-muets : « fléchir les deux index en rond, les rapprocher par le dos, de manière à former cette lettre » (fig. 4).



3. La lettre manuelle x aujourd'hui

4. La lettre manuelle x au XIX^e siècle

Les sourds disposent donc d'un signe qui est une sorte de passe-partout potentiellement utilisable pour traduire tout mot français comportant la lettre x, comme signe standard (ainsi de PRIX) ou comme

doublet plus ou moins issu du français signé (ainsi de EXAMEN). Il s'ensuit que la liste ci-dessus est non limitative ; elle pourrait s'enrichir de bien d'autres exemples si l'on explorait systématiquement les signes régionaux et les toponymes. Cette extraordinaire productivité du X manuel est peut-être à attribuer à la prégnance de l'image de la croix, omniprésente pendant près de deux siècles dans les institutions pour enfants sourds-muets, dirigées par des congrégations religieuses.

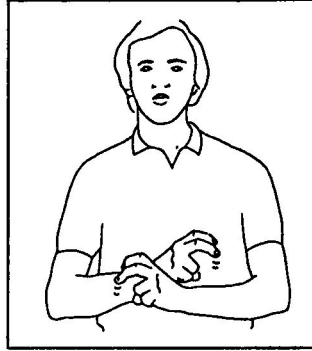
Intégrée à la langue des signes, la lettre manuelle X s'est définitivement figée sous une forme dont l'archaïsme rompt aujourd'hui le lien étymologique. La relation entre les signes PRIX, PAIX, etc., et la lettre manuelle X n'est plus perçue : c'est ainsi que les auteurs d'un dictionnaire de la langue des signes de Belgique francophone croient voir dans le rapprochement des mains en double crochet réalisant les signes PRIX et PAIX (identiques aux signes français) les symboles respectifs « d'un contact réussi » et de « nouer alliance ».

Ce premier résultat établi, revenons au signe RESSEMBLER. Le mot français *ressembler* ne comporte certes pas la lettre x, mais n'y aurait-il pas un autre mot appartenant au champ sémantique de la ressemblance qui répondrait à cette exigence ?

Il y en a effectivement un, et un seul : le mot *jumeaux*.

Ainsi s'éclaire le signe composé RESSEMBLER appliqué à des personnes, dont on a vu qu'il débute par VISAGE : *deux personnes qui se ressemblent, ce sont, littéralement, des personnes qui ont des « visages de jumeaux »*.

Bien que JUMEAUX soit aujourd'hui un tout autre signe très iconique, on peut donc être assuré que le signe passe-partout X a été utilisé comme doublet avec le même sens, et qu'il s'est perpétué dans le signe composé VISAGE suivi de JUMEAUX, dont le sens premier a été oublié. L'étymon, JUMEAUX réalisé comme PRIX ou EXEMPLE, sera à coup sûr observé quelque jour sur le terrain. La trace d'un tel signe s'observe d'ailleurs dans celui qui est utilisé pour la constellation des GÉMEAUX, les jumeaux du zodiaque (fig. 5).



5. GÉMEAUX

Sources

Fig. 1, 2, 3 et 5 : *La langue des signes, dictionnaire bilingue*, Paris, 1997. Les dessins de A.-C. Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.
Fig. 4 : abbé Lambert, *Le langage de la physionomie et du geste*, Paris, Lecoffre, 1865.

Signes archaïques et expressions figées

Patrimoine sourd 6, 2004 : 13-16

Dans toutes les langues, certains mots anciens ne se maintiennent que dans des expressions figées. En français, le mot ancien *fur*, « proportion », n'a survécu que dans l'expression *au fur et à mesure*, « locution pléonastique où *mesure* reprend le sens de *fur* devenu obscur » (*Robert historique*) ; et « frapper » ne se reconnaît plus dans *férir*, qui ne doit qu'à l'expression *sans coup férir* son maintien dans le français contemporain.

Il n'en va pas autrement en langue des signes, l'exemple le plus spectaculaire étant fourni par le signe BON.

Aux XVIII^e siècle, BON est ainsi décrit par l'abbé Ferrand (*Dictionnaire des sourds-muets*, vers 1785) : « porter l'index et le doigt du milieu de la main droite à la bouche faisant avec les lèvres le signe naturel d'une bonne chose ». On reconnaît dans cette description l'actuel signe PARFAIT, à ceci près qu'il est entre-temps descendu sur le menton pour permettre la lecture sur les lèvres (fig. 1).



1. Le signe actuel PARFAIT, identique au signe BON du XVIII^e siècle



2. DE BONNE HUMEUR (Chambéry)

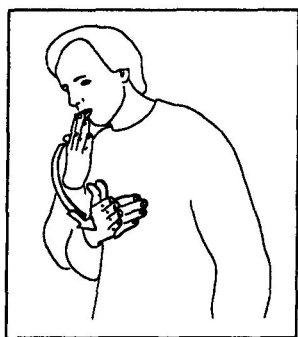
Cette forme ancienne de BON s'est maintenue à Chambéry dans l'expression BONNE HUMEUR (fig. 2), originellement BON suivi de TÊTE. Le signe composé, présentant deux configurations différentes succes-

sives, s'est unifié en un signe ne présentant qu'une seule configuration, celle en pinceau.

Au XIX^e siècle, BON se faisait tout autrement : avec la main plate partant vers l'avant depuis la bouche (fig. 3). Au XX^e siècle, la main plate a cédé la place à la configuration en faisceau (fig. 4).

3. BON (XIX^e siècle)4. BON (XX^e siècle)

La forme du XIX^e siècle n'a pas pour autant disparu. Elle se maintient dans différentes expressions figées dont voici quelques exemples : « AVOIR BON CŒUR », BON suivi de CŒUR (fig. 5) ; « AMER », BON suivi de PEU (fig. 6) ; « BON COURAGE » (Chambéry), BON suivi de COURAGE ; « J'AI RAISON » (ancienne école des filles de Pont-de-Beauvoisin), BON suivi de MOI.

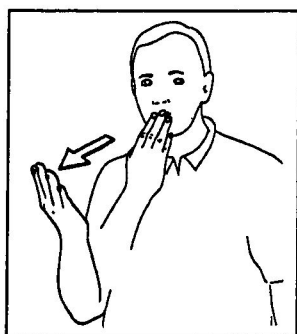


5. AVOIR BON CŒUR

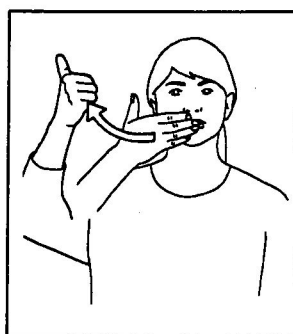


6. AMER

Devant tout signe qui débute par la main plate partant de la bouche, l'étymologiste doit donc toujours suspecter un ancien composé comprenant le signe BON. Cela se vérifie avec BONJOUR (fig. 7) qui, au XIX^e siècle, se disait JOUR suivi de BON. La chute de JOUR n'a laissé subsister que l'ancien signe BON qui a conservé le sens de l'expression complète. Cela se vérifie également avec le signe MIEUX (fig. 8), interprétable comme BON suivi de PREMIER, avec fusion des deux composants.



7. BONJOUR

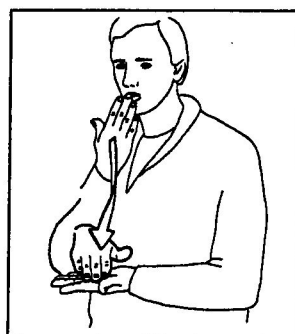


8. MIEUX

Cela se vérifie enfin avec le signe AMANT, MAÎTRESSE (fig. 9), parfaitement mystérieux pour tous les locuteurs, qui n'est rien d'autre qu'un calque de l'expression française *bonne amie*, euphémisme aujourd'hui désuet pour *maîtresse*. On y reconnaît le signe archaïque BON suivi du signe très polysémique AMI, COMPLICE, ASSOCIATION (fig. 10), stylisation d'une poignée de mains qui se trouve réduite dans AMANT, MAÎTRESSE à son premier composant.



9. AMANT, MAÎTRESSE



10. AMI

Sources

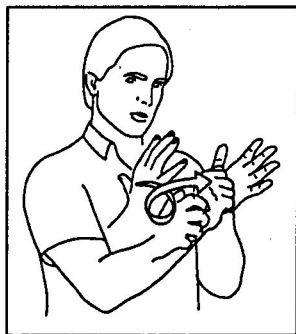
- Fig. 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 : Bill Moody & al. (tome 2), Michel Girod & al. (tome 3), *La langue des signes*, Vincennes, Éditions Ivt, 1986, 1990. Les dessins de Anne-Catherine Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.
- Fig. 2 : dessin de l'auteur, d'après une photographie dans *S'exprimer dans l'espace*, Commission de langage gestuel, Chambéry, 1982.
- Fig. 3 : Pélissier, Pierre, *Iconographie des signes faisant partie de l'enseignement des sourds-muets*, Paris, Paul Dupont, 1856.

Le signe « SYMBOLE »

Patrimoine sourd 7, 2004 : 14-16

Ce signe est d'origine religieuse. Il constitue un bon exemple de l'importance de la religion chrétienne dans l'éducation des enfants sourds aux XVIII^e et XIX^e siècles, et des traces qu'elle a laissées dans la langue.

Dans son *Dictionnaire des sourds-muets*, l'abbé Ferrand, contemporain de l'abbé de l'Épée, écrit à l'entrée SYMBOLE: « signe *marque*, signe *les douze articles du symbole* ». Et l'abbé Lambert, à la même entrée de son *Langage de la physionomie et du geste* (1865): « *apôtres foi : articles résumés* ».



SYMBOLE

Qu'est-ce donc que ce « symbole », et que sont ces « douze articles » qui le constituent ? La réponse se trouve dans tous les catéchismes, par exemple celui que Mgr Cauly publie en 1897, et dont voici un extrait :

« *Qu'appelle-t-on Symbole en général et combien de principaux Symboles y a-t-il dans l'Église ? Le mot symbole signifie marque, signe, et encore étendard. On donne ce nom à la profession de foi des chrétiens, à la formule qui résume leurs croyances, parce qu'elle est une marque ou un signe qui sert à les distinguer des infidèles. Le Symbole est aussi en quelque sorte leur étendard, leur signe de ralliement quand leur foi est attaquée, et qu'ils se groupent pour la défendre, comme des soldats autour de leur drapeau. On connaît dans l'Église catholique trois principaux Symboles. Le premier et le plus ancien est le Symbole des Apôtres. C'est une profession de foi qui nous vient des Apôtres et qui contient en douze articles les principales vérités de la religion chrétienne.* »

Après avoir commenté le signe SYMBOLE par « figurer tout ce que croit un chrétien sur les mystères de sa religion », l'abbé Sicard énumère ces douze articles dans sa *Théorie des signes* (1808) :

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1. <i>l'existence de Dieu</i> | 7. <i>un dernier jugement</i> |
| 2. <i>la création du monde</i> | 8. <i>la descente du Saint-Esprit</i> |
| 3. <i>un Dieu rédempteur</i> | 9. <i>la fondation de l'Église</i> |
| 4. <i>sa mort</i> | 10. <i>la résurrection générale</i> |
| 5. <i>sa résurrection</i> | 11. <i>des récompenses pour le juste</i> |
| 6. <i>son ascension</i> | 12. <i>des châtiments pour le pécheur</i> |

Ainsi s'éclaire l'étymologie du signe SYMBOLE. Les doigts écartés de la main gauche représentent les différents articles du Symbole chrétien. La main droite fait le geste de les saisir ; dans une variante archaïsante, elle effectue un mouvement particulièrement évocateur d'enveloppement des doigts gauches. Puis, se refermant en poing, elle les résume (cf. « *articles résumés* » chez l'abbé Lambert) et enfin les inscrit (cf. « *marque* » chez l'abbé Ferrand) dans la main gauche qui représente la Bible.

Un tout autre signe ayant également le sens de « symbole » est décrit dans un manuscrit de l'abbé Jamet (1769-1845). Il réfère lui aussi au Symbole chrétien, ce qui confirme l'étymologie du signe précédent : « la main droite formant le S descend perpendiculairement du front au menton ». C'est le signe du XIX^e siècle pour SAINT, au sens de « sanctifié », dans lequel la main prend la forme de la lettre manuelle S, initiale du mot *symbole*.



SAINT (Brouland, 1855)

Aujourd'hui, le signe SYMBOLE recouvre tous les emplois du mot français *symbole*, y compris ceux, majoritaires, qui sont sans connotation religieuse.

Sources

(par ordre chronologique)

- Ferrand Jean (abbé), *Dictionnaire des sourds-muets* (vers 1785). Édité par J.A.A. Rattel, « Collection ancienne et moderne d'otologie » (vol. VII), Laval, 1896.
- Sicard Roch-Ambroise (abbé), *Théorie des signes*, Paris, Institution des sourds-muets, 1808.
- Jamet Pierre-François (abbé), *Dictionnaire des signes* (manuscrit non daté).
- Brouland Joséphine, *Langage mimique. Spécimen d'un dictionnaire des signes*, Paris, Institution impériale des sourds-muets, 1855.
- Lambert Louis-Marie (abbé), *Le langage de la physionomie et du geste*, Paris, Lecoffre, 1865.
- Cauly Eugène-Ernest (Mgr), *Cours d'instruction religieuse*, Paris, Poussielgue, 1897.
- Moody Bill & al., *La langue des signes, dictionnaire bilingue élémentaire* (tome 2). Paris, 1986. Le dessin du signe SYMBOLE est reproduit avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.

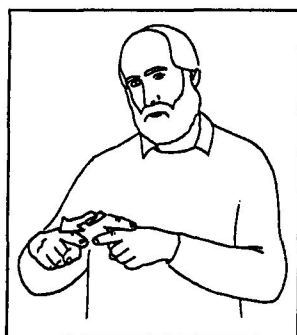
Une famille lexicale :

**« CHOSE », « GENS », « ÇA DÉPEND », « CADEAU »,
« BIZARRE »**

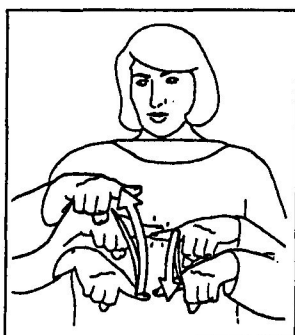
Patrimoine sourd 8, 2004 : 13-16

La recherche étymologique conduit à découvrir que certains signes proviennent d'un même étymon, autrement dit qu'ils ont un ancêtre commun. Ils forment alors une famille de signes, de même qu'en français les mots *chef*, *capitale* et *décapiter* forment une famille de mots provenant du latin *caput*, *capitis*, « tête ».

Une telle parenté peut être suspectée lorsque des signes présentent une proximité formelle, quelle que soit la diversité de leurs sens actuels. C'est le cas de CHOSE, également traduisible par *objet* (fig. 1), GENS (fig. 2), ÇA DÉPEND, également traduisible, en fonction du contexte, par *quelquefois* ou *irrégulier* (fig. 3), CADEAU (fig. 4), BIZARRE, également traduisible par *original* (fig. 5). Ces cinq signes ont en commun de mobiliser les deux index qui sont animés de mouvements opposés pouvant les amener à se frotter ou se heurter. À l'exception de ÇA DÉPEND dont le mouvement paraît évoquer une variation, ils sont aujourd'hui dépourvus de toute iconicité, et donc obscurs pour tous les locuteurs.



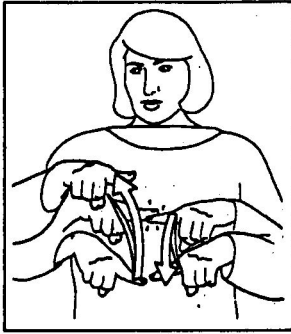
1. CHOSE



2. GENS



3. ÇA DÉPEND

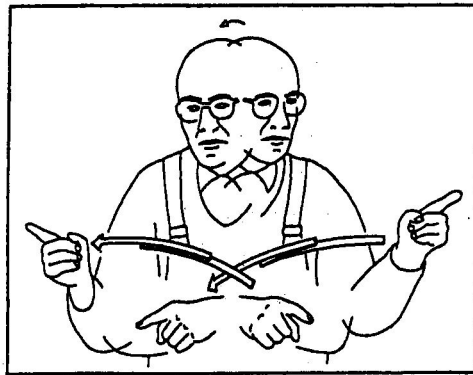


4. CADEAU



5. BIZARRE

L'hypothèse d'une relation étymologique entre les deux premiers signes de cette liste, CHOSE et GENS, est suggérée par d'anciennes descriptions de l'abbé Ferrand : « on promène la main en ne montrant que des choses », « montrer des personnes » (*Dictionnaire des sourds-muets*, vers 1785). On peut alors tenter de reconstruire un étymon commun désignant la pluralité et la diversité des choses et des personnes, l'index droit pointant alternativement en bas à gauche et en haut à droite tandis que l'index gauche pointe de même en haut à gauche puis en bas à droite (fig. 6).



6. Reconstruction de l'étymon : « montrer des choses, montrer des personnes »

L'hypothèse s'avère féconde puisque cet étymon parfaitement iconique permet, à partir de quelques tendances simples et attestées ailleurs en LS fr., de reconstruire l'histoire des cinq signes que nous avons présentés :

- **CHOSE**. D'oblique, le mouvement est devenu horizontal, la main gauche s'est immobilisée et l'index droit s'est rapproché de l'index gauche jusqu'à le frotter (fig. 1).

- **GENS**. D'oblique, le mouvement est devenu vertical, et les deux index se sont rapprochés jusqu'à se heurter au passage (fig. 2). La tendance évolutive qui a impulsé le changement de forme de CHOSE et GENS, les mains se rapprochant au point de se frotter ou de s'entrechoquer, a déjà été mise en évidence dans l'histoire des signes IMPOLI (LS fr.) et ÉTOILE (LS amér.). La démonstration en a été faite dans *Patrimoine sourd*, 2003, 3.

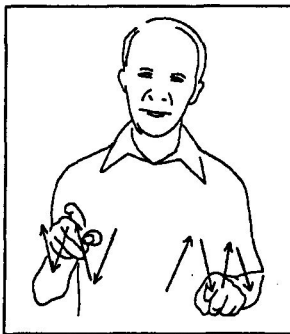
- **ÇA DÉPEND**. D'oblique, le mouvement est devenu vertical (fig. 3). Le sens « ça dépend » renvoie à une pluralité de choses, d'événements ou de conduites humaines déterminant la possible réalisation de telle ou telle éventualité. Ici, le changement de sens a été plus grand que le changement de forme.

- **CADEAU**. L'évolution formelle a été identique à celle de GENS (fig. 4). Un glissement sémantique depuis « chose, objet » a abouti au sens actuel « cadeau » : pour faire un *cadeau*, on cherche quelque *chose* à offrir, et on achète pour cela un *objet*. Certains locuteurs articulent d'ailleurs silencieusement le mot *chose* en même temps qu'ils font le signe CADEAU. L'identité de forme de GENS et CADEAU n'est donc pas due au hasard. Il s'agit en réalité d'un seul et même signe, dont les emplois sont reliés par l'ancienne polysémie « gens, choses » puis par la dérivation de « chose » vers « cadeau ». La preuve vient d'en être apportée par l'existence d'un contexte, celui d'un présent que l'on offre, dans lequel « chose » et « cadeau » peuvent commuter. C'est exactement de la même manière que, en étymologie de la langue française, l'origine commune de *voler* au sens de « dérober » et de *voler* au sens de « se déplacer dans les airs », se prouve par l'existence d'un contexte propre au vocabulaire de la fauconnerie : « le faucon *vole* la perdrix »,

c'est-à-dire s'abat sur elle pour la capturer.

• **BIZARRE**. L'évolution a été la même que pour **CHOSE**, avec l'ajout d'un petit mouvement d'oscillation de l'index droit au-dessus de l'index gauche (fig. 5). La proximité sémantique de **CHOSE** et de **BIZARRE** s'explique par une dérivation depuis « différentes choses » vers « chose différente des autres ». Déjà l'abbé Ferrand glosait **BIZARRE** comme « penser pas comme les autres ».

Les usages archaïsants qui sont faits du signe ayant aujourd'hui à Paris la valeur de « ça dépend » (fig. 3), viennent confirmer ce qui précède. Ce signe, dont la forme est demeurée la plus proche de celle de l'étymon, est employé au Puy avec le sens de « chose » (fig. 7). Il était utilisé à l'institut Saint-Jacques au milieu du XX^e siècle avec celui de « bizarre » (fig. 8). En 2003, je l'ai vu réalisé à Nancy avec le sens de « cadeau », et enfin avec celui de « gens » chez d'anciennes élèves de l'école de Bourg-la-Reine.



7. **CHOSE** (Le Puy)



8. **BIZARRE** (Paris, vers 1960)

En étant virtuellement porteur, au travers de la variabilité régionale de ses emplois, de la totalité des significations de la famille lexicale que l'on a dégagée, il apporte la preuve définitive de la réalité de cette famille.

Sources

- Fig. 1, 2, 3, 4 et 5 : *La langue des signes, dictionnaire bilingue*, Paris, 1997. Les dessins de A.-C. Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.
- Fig. 6 : dessin de l'auteur, avec l'amicale participation d'Armand Pelletier.
- Fig. 7 : dessin de l'auteur, d'après une photographie dans *Des mains pour le dire*, IMP pour jeunes Sourds, Le Puy, 1984.
- Fig. 8 : dessin de l'auteur, d'après une photographie dans Pierre Oléron, *Éléments de répertoire du langage gestuel des sourds-muets*, Paris, Cnrs, 1974.

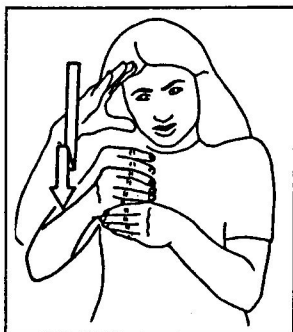
Le signe « APPRENDRE » et ses dérivés

Patrimoine sourd 10, 2005 : 13-16

Au XIX^e siècle, le signe APPRENDRE, au sens de « s'instruire », symbolisait l'intégration de connaissances depuis un livre vers la tête, siège des fonctions intellectuelles (fig. 1) : « avec la main droite prendre à poignée comme dans la main gauche, et mettre sur son front » (Lambert 1865). Blanchet (1850) précise : « comme pour faire entrer quelque chose dans la tête ».



1. APPRENDRE (XIX^e siècle)



2. APPRENDRE (Paris)



3. CLASSE (Paris)

L'image qui avait fondé le signe est devenue aujourd'hui méconnaissable (fig. 2). C'est le résultat de trois tendances évolutives impulsées par l'économie gestuelle. En premier lieu, la main gauche a pris la forme en faisceau de la main droite, faisant disparaître toute représentation d'un livre. Cette symétrisation des configurations permet d'éviter des problèmes de coordination. En second lieu, le mouvement s'est raccourci. En troisième lieu, son sens s'est inversé. C'est une tendance fréquente en langue des signes française qu'un mouvement de bas en haut se transforme en un mouvement de haut en bas, plus aisé à réaliser. Cette troisième tendance s'est exercée tardivement puisqu'en périphérie (Bordeaux, Dijon, Le Puy, Toulon, Suisse romande, etc.), APPRENDRE se réalise encore aujourd'hui du bas vers le haut.

Dégager les tendances évolutives qui ont conduit au signe actuel permet également de découvrir des liens de parenté que rien ne laissait

présager : sous sa forme initiale, APPRENDRE s'avère être l'étymon de deux autres signes actuels, CLASSE et AMATEUR.

L'origine du signe CLASSE (fig. 3) s'explique très simplement à la lumière de ce qui vient d'être démontré : il a subi les mêmes modifications que APPRENDRE, inversion et raccourcissement du mouvement, et symétrisation des configurations. À une seule différence près : alors qu'au cours de l'évolution de APPRENDRE, la main gauche a emprunté à la main droite sa configuration en faisceau, dans le dérivé CLASSE c'est au contraire la main droite qui a adopté la forme de la main gauche plate. Le même mécanisme s'est d'ailleurs déroulé pour la variante chambérienne de APPRENDRE (fig. 4).

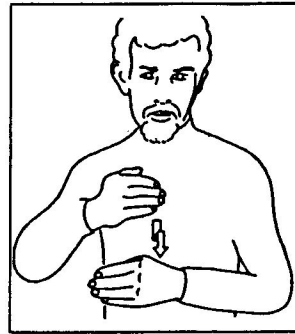


4. APPRENDRE (Chambéry) 5. CLASSE (Pont-de-Beauvoisin) 6. CLASSE(Bordeaux)

Le signe CLASSE pratiqué dans les années 1950 à l'école de Pont-de-Beauvoisin, ancien quartier des filles de Chambéry (fig. 5), correspond à une étape intermédiaire de l'évolution : la symétrisation s'est produite, mais le mouvement a conservé son ampleur initiale. À Bordeaux à la même époque, CLASSE résultait d'une autre combinaison des mêmes tendances : l'orientation du mouvement vers le haut de APPRENDRE était conservée mais son ampleur réduite, un tapotement du front rendant inutile l'emploi de la main gauche (fig. 6).

C'est donc à tort qu'une étymologie spontanée rapporte communément CLASSE à son paronyme CLASSEMENT. À qui douterait encore de la filiation entre APPRENDRE et CLASSE, la variabilité régionale et l'entrecroisement des significations en apporteront la preuve définitive. Jusque dans les années 1980, à Paris (fig. 7) comme en province (fig. 8), un dérivé de APPRENDRE ayant une forme très proche de l'actuel CLASSE

avait le sens de « école ». À Poitiers, la même forme signifiait « apprendre, apprenti ». À Pont-de-Beauvoisin, les signes locaux CLASSE (fig. 5) et APPRENDRE (fig. 9) ne différaient que par le redoublement du mouvement du second. Il est à peine besoin de souligner les liens sémantiques évidents entre « apprendre », « classe » et « école ».



7. ÉCOLE Paris vers 1980

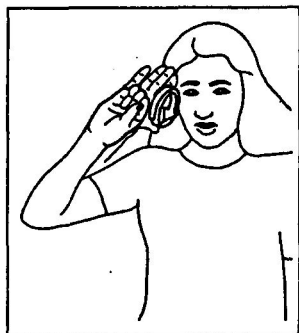
8. ÉCOLE Pont-de-Beauvoisin

9. APPRENDRE St-Laurent-en-Royans

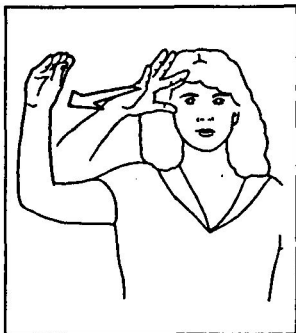
Quant à AMATEUR (fig. 10), il a évolué comme APPRENDRE, mais en restant localisé près de la tête : le mouvement s'est inversé, la main se refermant quand elle s'éloigne du corps et non quand elle s'en rapproche, en contravention avec l'iconicité originelle. Cette étymologie renvoie aux emplois anciens du mot *amateur* : un amateur est celui qui a des compétences approfondies dans un domaine de la culture, par exemple un amateur d'art. L'apparition tardive de PROFESSIONNEL a modifié le sens de AMATEUR, lui conférant des connotations négatives que reflètent le mot *amateurisme* ; un autre emploi de ce signe, « étudiant », reste en revanche en parfait accord avec le sens initial.

PROFESSIONNEL (fig. 11) dérive du signe PROFESSEUR du XIX^e siècle (fig. 12), par calque de la proximité des mots fr. *professeur* et *professionnel*. Cet ancien signe PROFESSEUR est une image inversée de APPRENDRE : les « poignées d'intelligence » évoquées par l'abbé Lambert ne sont plus portées au front, mais partent du front pour être transmises à autrui. PROFESSIONNEL résulte d'une évolution très proche de celle de AMATEUR : la main se referme aujourd'hui en faisceau quand elle s'éloigne du corps et non quand elle s'en rapproche. La preuve de cette filiation est apportée une fois de plus par des signes périphériques : à

l'école d'Alger avant l'Indépendance, le signe parisien actuel PROFESSIONNEL avait le sens de « professeur » ; en Suisse romande, il a celui de « maître », équivalant en contexte scolaire à « enseignant, professeur ».



10. AMATEUR, ÉTUDIANT



11. PROFESSIONNEL

12. PROFESSEUR (XIX^e siècle)

Sources

Fig. 1 : Lambert, Louis-Marie (abbé), *Le langage de la physionomie et du geste*, Paris, Lecoffre, 1865.

Fig. 2, 3, 10 et 11 : *La langue des signes, dictionnaire bilingue*, Paris, 1997. Les dessins de A.-C. Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.

Fig. 4 : dessin de l'auteur, d'après une photographie dans *S'exprimer dans l'espace*, Commission de langage gestuel, Chambéry, 1982.

Fig. 5, 6 et 9 : dessins de l'auteur, d'après des observations de terrain. Les signes de Pont-de-Beauvoisin m'ont été montrés par Yvette Pelletier.

Fig. 7 : dessin de l'auteur, d'après les archives photographiques de la Fnsf, vers 1980.

Fig. 8 : dessin de l'auteur, d'après une photographie dans *Langage gestuel*, Saint-Laurent-en-Royans, Institut médico-pédagogique La Providence, 1979.

Fig. 12 : Pélissier, Pierre, *Iconographie des signes faisant partie de l'enseignement des sourds-muets*, Paris, Paul Dupont, 1856.

Le signe « HASARD »

Patrimoine sourd 11, 2005 : 17-20

Le signe parisien HASARD présente un aspect particulièrement insolite (fig. 1). La recherche de son étymologie conduira à examiner successivement le mouvement puis la forme que prend la main au cours de sa réalisation.



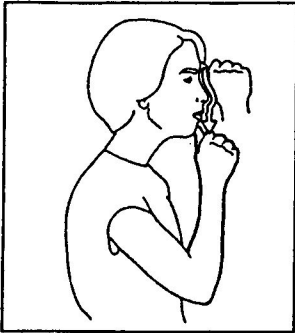
1. HASARD (Paris)

2. HASARD (pays bressan)

3. PILE OU FACE

Le mouvement de descente de la main depuis le front vers le menton se retrouve dans des variantes provinciales plus simples, par exemple en pays bressan (fig. 2). Il se retrouve aussi dans le signe PILE OU FACE (fig. 3), jeu de hasard consistant à jeter en l'air une pièce de monnaie après avoir parié si elle tombera sur le côté pile ou le côté face.

Or, le mouvement de descente de la main devant le visage caractérise une famille de signes qui représentent tous des visages vus de profil ou des objets perçus comme tels : le signe MUSÉE stylise le profil des statues que l'on peut voir dans les musées (fig. 4) ; le signe PORTUGAL reproduit les contours d'un pays qui évoque un visage vu de profil (fig. 5) ; le signe LUNE, aujourd'hui disparu, était lié à l'iconographie populaire donnant au croissant lunaire les traits d'un visage humain (fig. 6) ; le signe TIMBRE-POSTE, également disparu, stylisait le profil de Cérès qui figurait sur les timbres du XIX^e siècle.



4. MUSÉE



5. PORTUGAL



6. LUNE



7. Buste de Jules César



8. Carte du Portugal



9. La lune

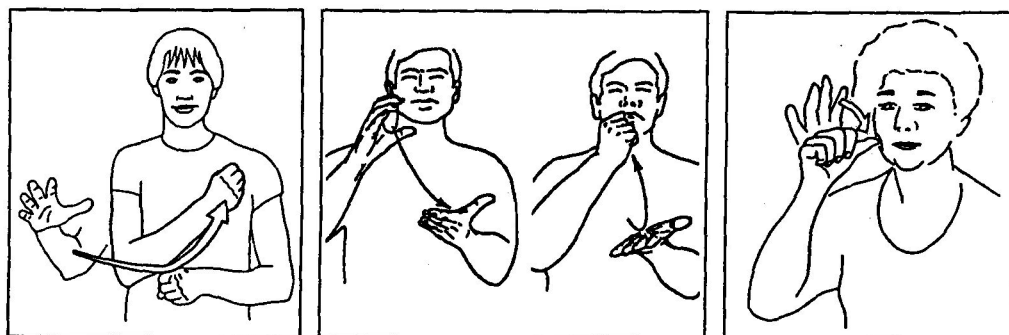
Il ne fait donc aucun doute que les signes HASARD et PILE OU FACE évoquent eux aussi un visage vu de profil : en l'occurrence le visage qui a été dessiné sur de nombreuses pièces de monnaie, celles-là mêmes qui permettent de jouer au jeu de hasard *pile ou face*, expression où le mot français *face*, synonyme de *visage*, a d'ailleurs la même origine. Ainsi s'explique la descente de la main depuis le front jusqu'au menton dans le signe parisien HASARD.



10. Côté face d'une pièce de monnaie

Quant à la fermeture de la main au cours de la réalisation de ce même signe, elle se retrouve dans le signe GAGNER (fig. 11) : c'est une métaphore analogue à l'expression française *saisir sa chance* : « GAGNER : passer la main droite sur la paume de la main gauche comme si on y

prenait une mouche au vol » (Lambert 1865). En LS américaine, le même signe, vraisemblablement introduit sur le Nouveau Continent par le sourd parisien Laurent Clerc à partir de 1817, a d'ailleurs conservé le sens de « chance » (fig. 12). Le signe chambérien BONHEUR (fig. 13), main ouverte se refermant au niveau au visage, très proche donc du signe parisien HASARD (fig. 1), rappelle que le mot *heur*, issu du latin *augurium* « présage », signifiait « chance ».

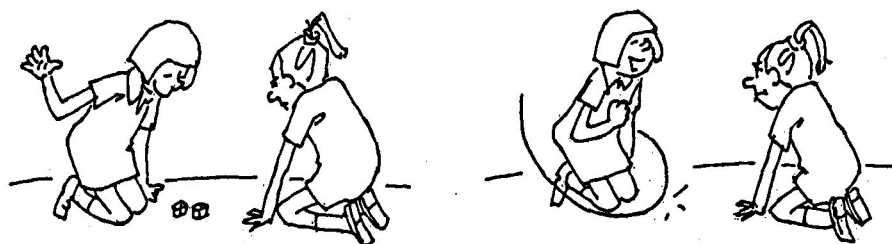


11. GAGNER

12. CHANCE en LS amér.

13. BONHEUR. Chambéry

Cette métaphore est elle-même fondée sur un geste emprunté à un autre jeu de hasard, le jeu de dés (fig. 14), comme le prouvent les descriptions de l'abbé Ferrand (vers 1785) : « HASARD : signe *jouer au dé, signe peut gagner ou perdre* » et de l'abbé Jamet (vers 1830) : « GAGNER : *jeter les dés, prendre* ».



14. Jeu de dés

C'est d'ailleurs la même association d'idées qui fonde les mots français *chance* et *hasard* : *chance* provient du latin *cadere* « tomber »

dont dérivent également *choir* et *chute* en référence à la chute des dés, tandis que *hasard* provient de l'arabe *az-zahr* « le dé ».

Sources

- Fig. 1, 4, 5 et 11 : Bill Moody & al. (tome 2), Michel Girod & al. (tome 3), *La langue des signes*, Vincennes, Éditions Ivt, 1986, 1990. Les dessins de Anne-Catherine Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.
- Fig. 2 et 3 : dessins de l'auteur, avec la participation d'Armand Pelletier et Jean Spitéri.
- Fig. 6 : abbé Louis-Marie Lambert, *Le langage de la physionomie et du geste*, Paris, Lecoffre, 1865.
- Fig. 7 : Claude Augé, *Histoire des littératures*, Paris, Larousse, 1921.
- Fig. 8 : *Nouvel atlas général*, Paris, Bordas, 1953.
- Fig. 9 : Joseph Piroux, *Vocabulaire des sourds-muets*, Nancy, 1830.
- Fig. 10 : *Manuel illustré des classes d'articulation*, Asnières, 1905.
- Fig. 12 : Martin Sternberg, *American sign language dictionary*, New York, Harper Collins, 1994.
- Fig. 13 : dessin de l'auteur d'après une photographie dans *S'exprimer dans l'espace*, Chambéry, 1982.
- Fig. 14 : dessin de Pat Mallet.

AVIS DE RECHERCHE

Un recueil ronéoté des signes pratiqués à l'école des Gravouses (Clermont-Ferrand) a été réalisé dans les années 1970. Le dernier exemplaire que possédait l'école, « emprunté » en 2002 par une enseignante peu scrupuleuse, n'a jamais été rendu.

Le dialecte local, appelé familièrement « le gravousien », présente des signes très originaux et très anciens. C'est donc encore un témoignage de la richesse et de la diversité du patrimoine sourd qui disparaît.

Tout renseignement (nom de l'auteur, titre de la brochure...) permettant de retrouver un exemplaire ou une photocopie de ce travail sera accueilli avec gratitude. Les frais éventuels seront évidemment remboursés.

Prendre contact avec Yves Delaporte (delaporteyv@wanadoo.fr) ou avec la Rédaction de *Patrimoine sourd*.

Les signes de numération à l'institution des sourdes-muettes de Pont-de-Beauvoisin (Savoie)

Patrimoine sourd 12, 2005 : 22-24

Dans une grande partie de la France, ont été autrefois pratiqués des signes de numération d'une grande étrangeté, jamais signalés, encore moins photographiés ou dessinés¹. J'en ai recueilli un grand nombre auprès d'anciens et anciennes élèves des institutions de Nancy, de Villeurbanne, d'Arras, de Pont-de-Beauvoisin². Ce sont ces derniers qui sont présentés ici, tels qu'ils m'ont été montrés par Yvette Pelletier.

Ces signes présentent cinq caractéristiques :

– ils n'ont aucun rapport avec les signes de numération de la LS fr. standard.

– il n'existe aucune relation entre la forme du signe et le nombre qu'il désigne. Autrement dit, il n'est jamais possible de deviner quel nombre est représenté, ni même qu'il s'agit d'un nombre.

– ils ne présentent aucune structuration interne.

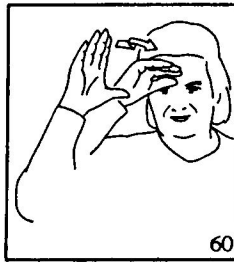
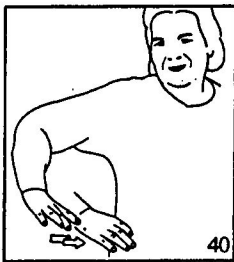
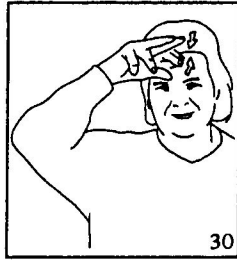
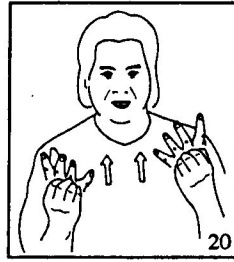
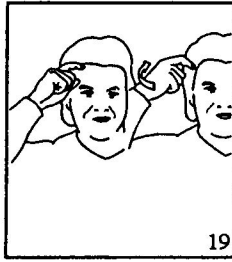
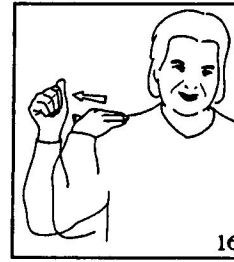
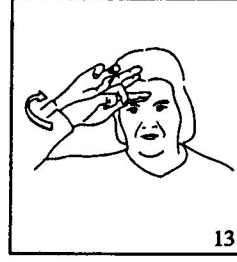
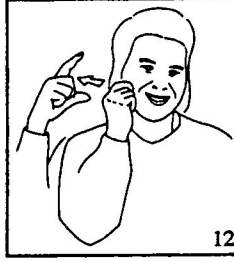
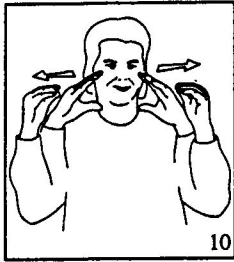
– ils varient entièrement d'une école à l'autre.

– certains d'entre eux sont homonymes d'unités lexicales de la LS fr. : voir ci-contre le signe 18 de Pont-de-Beauvoisin, identique au signe MENTIR.

Le système le plus homogène est celui qui a été pratiqué à Nancy. Ailleurs, ces systèmes anciens s'interpénètrent à des degrés divers avec le système standard de la LS fr. Parfois des signes atypiques sont isolés au sein de ce dernier : à Bourg-en-Bresse les signes pour les dizaines, à Chambéry les signes 17, 18 et 19, au Havre le signe 60.

¹ Dans un ouvrage publié par un enseignant de l'institution de Lyon, on peut cependant lire cette phrase : « De 10 à 20, chaque nombre possède un signe particulier, créé sans autre règle, semble-t-il, que la fantaisie ». René Pellet, *Essai d'analyse de la pensée et de son expression chez l'enfant sourd-muet*, Lyon, 1938. Je dois cette citation à l'amitié de Sophie Dalle-Nazébi.

² Ils ont été regroupés dans un article prévu pour publication dans les Actes des journées d'étude de l'Association de recherches interdisciplinaires en langues des signes tenues à Grenoble en novembre 2000 : « Signes archaïques de numération dans les institutions pour enfants sourds : une énigme ethnolinguistique ». Ces Actes n'ont malheureusement jamais vu le jour.



La numération pratiquée à Pont-de-Beauvoisin comprenait seize signes atypiques : d'une part tous les nombres de 11 à 19, d'autre part les dizaines, de 10 à 80. Parmi eux, seuls les signes 11 et 12 dont les configurations finales sont en 1 et en 2, dérivent probablement du système standard ; peut-être aussi le signe 16 dont la configuration finale est en 1, comme la main dominante dans la numération standard.

À partir de 70, les nombres calquent la forme orale du français, et non la forme écrite en chiffres arabes : 73 s'obtenait en faisant suivre le signe 60 du signe 13. On sait qu'en LS fr. standard, les nombres calquent au contraire la forme écrite, 73 se faisant avec un 7 suivi d'un 3. Le signe 80, indécomposable, échappe à la fois à la logique du français parlé (quatre-vingt), à celle des chiffres arabes (huit dizaines) et à celle de la LS fr. (cinq dizaines représentées par les doigts ouverts de la main gauche, TRENTE réalisé par la main droite).

Ces signes atypiques constituent une énigme. Leur présence sur une large partie du territoire français exclut totalement qu'ils soient dus à la seule « fantaisie » (voir la citation de Pellet dans la note 1) mais implique au contraire une morphogenèse commune dont la motivation nous échappe, comme elle échappe à celle des locuteurs. Parmi les différentes hypothèses que j'ai proposées dans la communication citée, la moins improbable est peut-être une relation entre les numéros matricules et les anthroponymes, le signe LA MENTEUSE attribué à une élève qui portait le matricule 18 ayant pu devenir le signe du nombre 18. Aucune preuve ethnographique ne vient pour l'instant conforter cette hypothèse³.

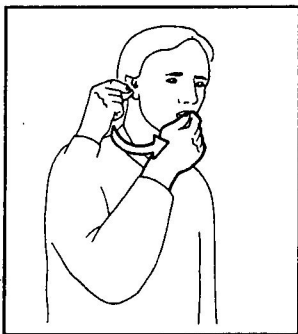
³ Dans le cas de Pont-de-Beauvoisin, elle se heurte au fait que les effectifs de l'école n'ont jamais atteint le nombre de quatre-vingt : si, comme cela semble s'être pratiqué partout, toute nouvelle arrivante se voyait attribuer le matricule d'une élève ayant quitté l'école, le stock de numéros était constant, si bien qu'aucune élève n'a jamais pu porter de matricule 80.

**De « FÉVRIER » à « AVRIL »,
de « PATIENCE » à « TOUT À L'HEURE » :
une famille de signes fondée sur le carême chrétien**
Patrimoine sourd 13, 2005 : 18-24

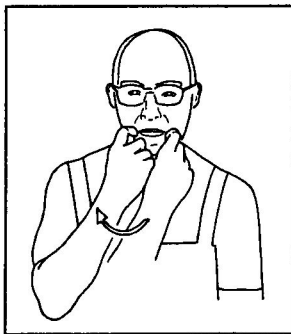
FÉVRIER, MARS, AVRIL

Le signe parisien AVRIL, main en clé touchant le haut puis le bas de la joue (fig. 1), est obscur pour tous les locuteurs. Comme nous y sommes maintenant accoutumés (voir *Patrimoine sourd* 2, 3, 10, 11), ce sont les variantes de province qui nous éclaireront sur son origine.

La variation régionale peut porter sur la forme du signe ou bien sur son sens, ou encore sur les deux. J'ai vu à Angers le signe parisien AVRIL être utilisé avec le sens de « mars ». En pays bressan, AVRIL se distingue du signe parisien par les points de contact sur le visage, de chaque côté de la bouche (fig. 2). À Nice, ce signe bressan prend le sens de « mars ». Un signe parisien archaïsant qui ne diffère du signe bressan AVRIL que par la configuration en pouce tendu, a le sens de « février » (fig. 3).



1. AVRIL (Paris)



2. AVRIL (Bresse), MARS (Nice)



3. FÉVRIER (Paris, archaïsant)

Il est exclu que ce soit par hasard que des formes identiques ou très proches désignent toutes des mois, à plus forte raison trois mois qui se succèdent sur le calendrier. Qu'ont donc en commun les mois de février, mars et avril ? La réponse à cette question se trouve dans la liturgie catholique : ces trois mois circonscrivent le temps du *carême*, période de

jeûne pendant laquelle, à l'exception des dimanches, l'Église n'autorisait qu'un repas par jour.

Dans le calendrier liturgique, le carême débute le lendemain du mardi gras, quarante-six jours avant Pâques qui est une fête mobile pouvant se situer entre le 22 mars et le 25 avril. Le carême dure quarante jours : il peut donc se dérouler en février, en mars ou avril et les sourds ont par conséquent pu s'y référer pour désigner n'importe lequel de ces trois mois.

	Jour de Pâques	Début du carême	Fin du carême
au plus tôt :	le 22 mars	le 5 février	le 16 mars
au plus tard :	le 25 avril	le 10 mars	le 19 avril

Calendrier liturgique : dates des fêtes mobiles du Carême et de Pâques

En 1856, Pierre Pélissier, professeur sourd-muet à l'institut Saint-Jacques, commente le signe pour le mois de mars pour ses jeunes élèves en leur rappelant que c'est le mois pendant lequel « les hommes et les femmes jeûnent ». Quant à l'abbé Lambert, aumônier à Saint-Jacques, il décrit en 1865 un seul et même signe pour « mars », « jeûne » et « carême » : « tracer une grande croix avec ses lèvres fermées » (fig. 4).

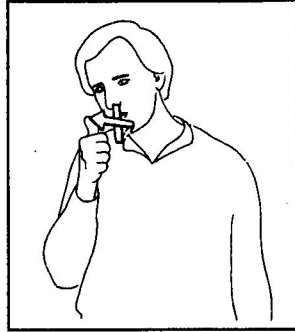
Cette dernière description correspond très exactement au signe actuel SACRIFICE (fig. 5). Si la position devant la bouche évoque le jeûne, le mouvement en croix rappelle que ce jeûne est un rituel religieux : réalisé sur le front, c'est le signe CATHOLIQUE.

Dans les institutions d'Arras, Metz et Saint-Étienne, MARS est strictement identique au signe SACRIFICE, seulement abaissé sur le menton pour libérer la lecture sur les lèvres. Les signes FÉVRIER, MARS et AVRIL représentés sur les fig. 2 et 3 dérivent donc de SACRIFICE. Ils s'en distinguent par une simplification du mouvement qui ne reproduit plus l'image d'une croix, mais seulement sa branche horizontale. Dans le signe parisien actuel MARS (fig. 6), le mouvement s'est réduit à un simple tapotement du menton.

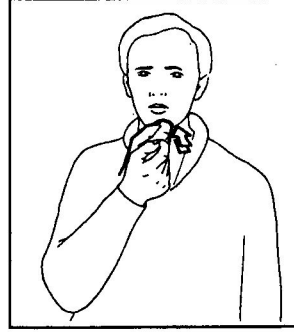
En ce qui concerne l'obscur signe parisien AVRIL (fig. 1) que nous avons choisi comme point de départ de la démonstration, les deux points de contact ont été ramenés sur un même côté du visage par économie gestuelle, exactement de la même manière que l'on voit parfois les deux baisers stylisés de JANVIER être réalisés sur la même joue.



4. MARS, JEÛNE, CARÊME
(Lambert 1865)



5. SACRIFICE

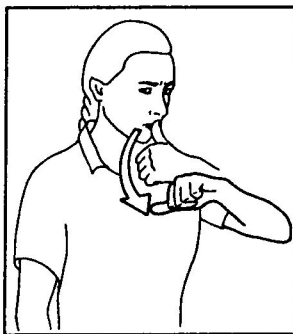


6. MARS
(signe parisien actuel)

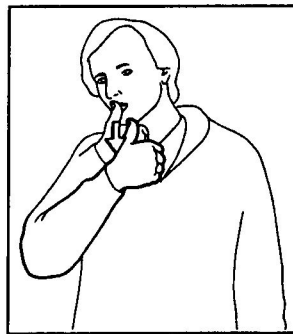
Tous ces signes se réalisent avec l'une ou l'autre de deux configurations : soit le pouce tendu qui maintient la configuration de l'étymon SACRIFICE, soit la clé. Placée devant la bouche, la configuration en clé, si justement nommée ainsi par les éditions Ivt, symbolise la fermeture de l'orifice buccal à la nourriture pendant le carême. Une variante parisienne de AVRIL, réalisée avec la configuration en pince, confirme ce symbolisme puisque la pince peut également traduire la fermeture de la bouche, comme dans le signe bien connu MUET.

FORCER, PRENDRE SUR SOI

La découverte de l'étymologie de signes qui se réalisent à proximité de la bouche avec une configuration en clé ou en pouce tendu, engage à examiner d'autres signes qui présentent les mêmes paramètres.



7. FORCER



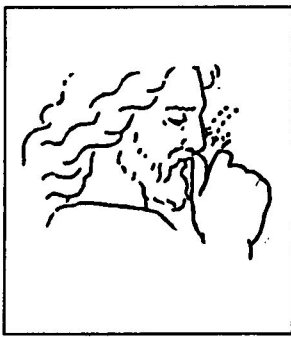
8. PRENDRE SUR SOI

C'est ainsi que dans le signe FORCER (fig. 7), on reconnaît la branche verticale de la croix de SACRIFICE. Les deux signes ont en commun un sème de contrainte : forcer quelqu'un à faire quelque chose, c'est le contraindre à un sacrifice. Avec une petite différence de mouvement, les éditions Ivt proposent la traduction « prendre sur soi, se retenir » (fig. 8), très évocatrice de la discipline du corps et de l'esprit qu'impliquait le jeûne chrétien.

PATIENCE

Voici maintenant quatre signes qui ont en commun de référer à l'écoulement du temps, une dimension essentielle de tout rituel.

Dessiné par l'abbé Lambert (fig. 9), le signe PATIENCE s'est maintenu sans modification jusqu'aujourd'hui (fig. 10). Comme dans PRENDRE SUR SOI, on reconnaît la branche verticale de la croix de SACRIFICE : la patience (dont le signe est également traduit « résignation » par Lambert) est l'une des qualités requises pour se soumettre au rituel d'abstinence. La preuve définitive de la filiation entre le sacrifice chrétien du carême et le signe PATIENCE se trouve à l'institution de Bourg-la-Reine : PATIENCE y est rigoureusement identique à SACRIFICE, croix tracée sur la bouche (fig. 5).



9. PATIENCE, RÉSIGNATION
(Lambert, 1865)



10. PATIENCE
signe parisien actuel

La dérivation sémantique qui a conduit de CARÊME à PATIENCE a fait disparaître de ce dernier signe toute connotation religieuse, et a entièrement rompu le lien étymologique dans la conscience des locuteurs.

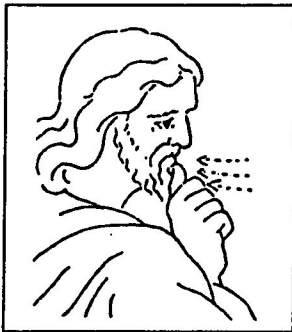
Sous la forme qu'il a à Paris, le signe PATIENCE couvre une aire étonnamment vaste : Grèce, Grande-Bretagne, États-Unis, Québec, Bolivie,

etc. Cette forme a été ressentie comme suffisamment universelle pour être choisie par la Fédération mondiale des Sourds pour représenter PATIENCE en gestuno, l'espéranto des sourds qui leur permet de communiquer dans les conférences internationales.

PAS ENCORE

Décrit pour la première fois par Degérando (1827), « la main droite fermée frappe à plusieurs reprises le pouce sur le menton » (fig. 11), PAS ENCORE s'est maintenu sans changement jusqu'aujourd'hui (fig. 12). Il ne présente avec PATIENCE qu'une petite différence de mouvement.

La relation sémantique entre les deux signes est évidente : lorsqu'un événement attendu ne s'est *pas encore* produit, il faut faire preuve de *patience*. Pourtant, PAS ENCORE est ainsi commenté par l'abbé Lambert (1865) : « ce signe est ridicule, cependant on l'admet parce qu'il est généralement usité » ; sous la plume de Lambert, « ridicule » est à comprendre comme « non motivé », à une époque où la plupart des signes le sont encore ; le lien étymologique entre PATIENCE et PAS ENCORE était donc déjà rompu au XIX^e siècle, malgré la proximité de leurs formes et l'entrecroisement de leurs sens.



11. PAS ENCORE (1865)



12. PAS ENCORE (signe actuel)

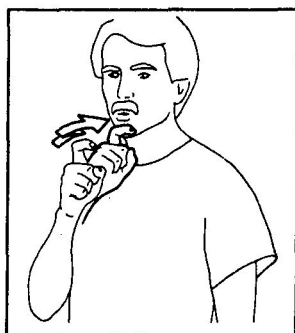
BIENTÔT, TOUT À L'HEURE

Au plan de la forme, les signes parisiens BIENTÔT (fig. 13) et TOUT À L'HEURE (fig. 14) ne diffèrent de PAS ENCORE (fig. 12) que par leurs configurations, respectivement index et crochet. Au plan du sens, ils

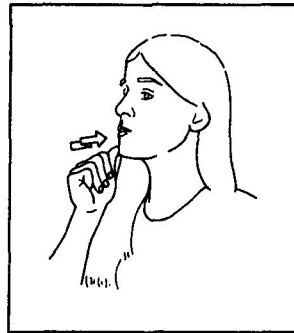
peuvent permuter avec lui dans de nombreux contextes. La preuve de la filiation étymologique est apportée par un signe chambérien (fig. 15) dont la forme est celle du signe parisien PAS ENCORE (fig. 12) mais dont le sens est « tout à l'heure ».



13. BIENTÔT (Paris)



14. TOUT À L'HEURE (Paris)



15. TOUT À L'HEURE (Chambéry)

La configuration en crochet du signe parisien TOUT À L'HEURE s'explique sans doute par le sémantisme souvent négatif de cette configuration. Ce sémantisme s'observe par exemple dans les signes PIQUER, SCORPION, DIFFICILE, CRITIQUER, TORTURER, VIOLENCE, ATTENTAT, JALOUX, TENTATION, MÉCHANT ; ici, il est vraisemblablement lié à l'idée de contrainte qu'implique le sacrifice chrétien, étymon de tous les signes dont il a été ici question.

La famille lexicale que l'on vient de dégager constitue un bon exemple de l'importance qu'a eue la religion comme source d'inspiration pour la genèse des signes. On avait déjà eu l'occasion de le signaler à propos du signe SYMBOLE (*Patrimoine sourd*, 7). Cela n'a rien d'étonnant quand on sait la prégnance des rituels religieux dans le « pays des sourds » qu'ont été les institutions, dont la plupart ont longtemps été dirigées par des congrégations religieuses. Aujourd'hui, tous les emplois qui sont faits de ces signes sont entièrement coupés de leurs racines religieuses.

Sources

Illustrations :

- Fig. 1, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13 et 14 : Bill Moody & al. (tome 2), Michel Girod & al. (tome 3), *La langue des signes*, Vincennes, Éditions Ivt, 1986, 1990. Les dessins de Anne-Catherine Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.
- Fig. 2 : dessin de l'auteur, avec la participation d'Armand Pelletier.
- Fig. 3 : dessin de l'auteur d'après une photographie conservée dans les Archives de la Fédération nationale des Sourds de France. Je remercie chaleureusement Patrick Fourastié, qui l'a autorisé à consulter à ces archives.
- Fig. 4, 9 et 11 : abbé Louis-Marie Lambert, *Le langage de la physionomie et du geste*, Paris, Lecoffre, 1865, réédité en 2005 sous le titre *Dictionnaire de la langue des signes d'autrefois*, Cths.
- Fig. 15 : dessin de l'auteur, d'après une photographie du recueil *S'exprimer dans l'espace*, Chambéry, 1982.

Autres ouvrages cités :

- Degérando, baron Joseph-Marie, *De l'éducation des sourds-muets de naissance*, Paris, Méquignon, 1827.
- Moody, Bill, & al., *La langue des signes* (tome 1), Vincennes, Éditions Ivt, 1983.
- Pélissier, Pierre, *Iconographie des signes faisant partie de l'enseignement des sourds-muets*, Paris, Paul Dupont, 1856.

Ouvrages utilisés pour la répartition du signe PATIENCE :

- British Deaf Association, *Dictionary of British Sign Language / English*, University of Durham, 1992 – Gestuno. *International Sign Language of the Deaf*, The British Deaf Association, Carlisle, 1975 – Mollinedo, Marianella & al., *Primer libro de señas en Bolivia*, Ministerio de Educacion y cultura, 1992 – Costello (Elaine), *American Sign Language Dictionary*, New York, Random House, 1994 – Bourcier, Paul & Roy, Julie Elaine, *La langue des signes*, Bibliothèque nationale du Québec, 1985.
- Λογισμὸς Νικκοσ, ΛΕΞΙΚΟ ΝΟΗΜΑΤΙΚΗΣ ΓΛΩΣΣΑΣ Greece, 1985.

Observations personnelles de terrain :

- signe AVRIL : à Angers (49) et à Louhans (71).
- signe MARS : à Nice (06), Arras (62), Metz (57), Saint-Étienne (42).
- signe PATIENCE : à Bourg-la-Reine (92).
- signe PAS ENCORE : à Poitiers (86) et Pont-de-Beauvoisin (73).

Les signes pour les mois dans le dialecte de Saint-Laurent-en-Royans

Patrimoine sourd (à paraître)

En 1997, Liliane Ferlet, ancienne élève de Saint-Laurent-en-Royans (Drôme), m'a montré les signes utilisés dans cette école pour nommer les douze mois de l'année. Ces signes très étranges n'ont aucun rapport avec ceux de la LS fr. Pas plus Liliane que d'autres anciens élèves de la même école que j'ai rencontrés ensuite, n'en connaissaient la motivation, c'est-à-dire la relation entre leur forme et leur signification.

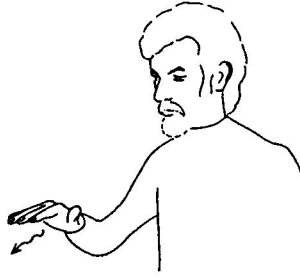
La solution m'apparut en consultant à la Bibliothèque nationale le vieux dictionnaire de l'abbé Lambert (1865), aumônier à l'institution parisienne des sourds-muets. Certains des signes parisiens du XIX^e siècle étaient identiques à ceux qui m'avaient été montrés et leur motivation, indiquée par Lambert, était d'une grande cohérence : ils représentent les signes du zodiaque. JANVIER évoque ainsi le Verseau (« verse-eau »), FÉVRIER les Poissons, MARS le Bélier, et ainsi de suite. La preuve définitive m'en a été apportée lorsque j'ai pu disposer, grâce à l'obligeance de Renée Louviot, d'un recueil photographique des signes de Saint-Laurent, réalisé par cet établissement en 1979.

Il est peu connu que les religieuses ayant eu en charge cette école ont fait une résistance passive aux décisions du congrès de Milan qui avait interdit l'usage des signes dans tous les établissements pour enfants sourds. Alors que dans bien des écoles, les ouvrages traitant de la langue des signes ont été détruits, ces religieuses ont précieusement conservé le dictionnaire de l'abbé Lambert, qui leur servait de référence pour l'apprentissage et l'emploi des signes.

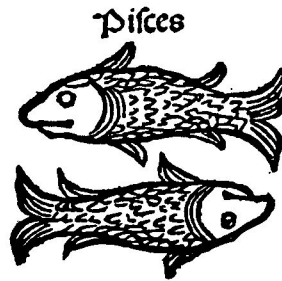
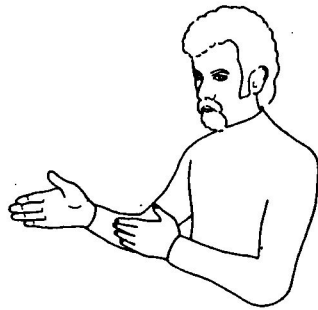
Seul le signe AOÛT échappe à ce système. Il ne représente en aucune manière la Vierge, mais son étymologie est identique à celle du signe CAMPAGNE : c'est une évocation de la moisson, la main droite représentant la faucille qui coupe une gerbe tenue par la main gauche.

On a placé ci-dessous en vis-à-vis les signes des mois avec les symboles zodiacaux correspondants. Ces symboles ont été empruntés à un zodiaque du XV^e siècle.

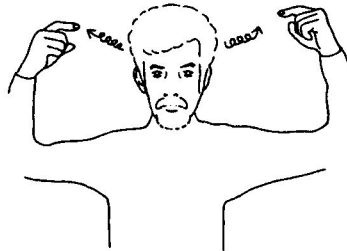
JANVIER
le mois du Verseau



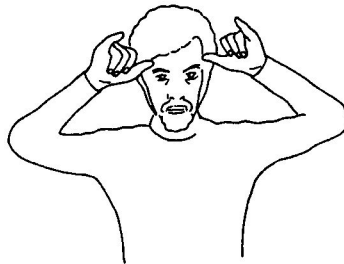
FÉVRIER
le mois des Poissons



MARS
le mois du Bélier



AVRIL
le mois du Taureau



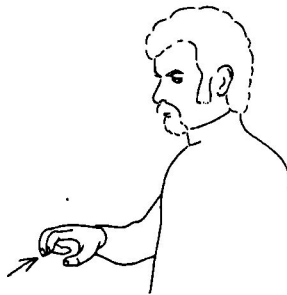
MAI
le mois des Gémeaux



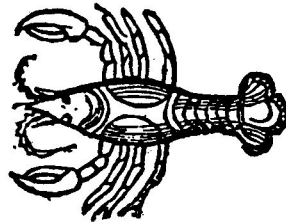
Alia aerea Gemini



JUIN
le mois du Cancer



Alia aquea Cancer



JUILLET
le mois du Lion



Leo



AOÛT
le mois de la moisson



SEPTEMBRE
le mois de la Balance



OCTOBRE
le mois du Scorpion



NOVEMBRE
le mois du Sagittaire

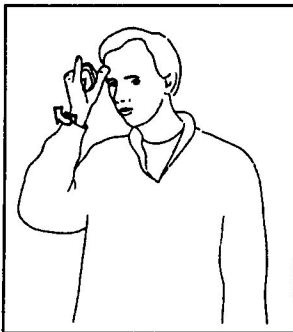


DÉCEMBRE
le mois du Capricorne



À la lumière de ce qu'enseignent les signes de Saint-Laurent, on est amené à considérer sous un nouveau jour deux signes parisiens dont l'étymologie ne semblait pourtant soulever aucune difficulté : JUILLET et SEPTEMBRE.

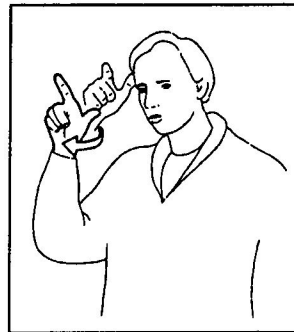
Le signe JUILLET est interprété par tous les locuteurs comme la lettre manuelle J, initiale du mot *juillet*, située à l'emplacement de la cocarde tricolore : ce serait une référence à la fête nationale du 14 juillet qui commémore la prise de la Bastille. Or, une forme archaïsante, pratiquée par des sourds parisiens âgés, n'est pas réalisée avec le J mais avec le L manuel ; elle est rigoureusement identique au signe pour la ville de Lyon. Dans les deux cas, l'emplacement près de la tête réfère à la crinière du lion. Comme à Saint-Laurent-en-Royans, le signe parisien JUILLET puise donc son origine dans le signe zodiacal du lion. Le signe a été tardivement initialisé en J tandis que le mouvement unique de la main vers l'avant se transformait une petite rotation redoublée, deux modifications fréquentes en LS fr. Ces modifications ont entraîné une rupture du lien étymologique entre le lion et le mois de juillet.



JUILLET
(signe parisien actuel)



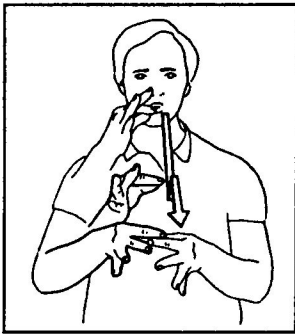
JUILLET
(signe parisien archaïsant)



LYON
(signe lyonnais)

Quant au signe SEPTEMBRE, homonyme de RAISIN, il est interprété par les sourds parisiens comme référant aux vendanges. Pourtant, en province, par exemple à Chambéry, ce signe est très souvent réalisé sans départ depuis la bouche. Il en va d'ailleurs de même dans une famille parisienne comprenant trois générations de sourds passés par l'institut Saint-Jacques. Cela ne laisse aucun doute sur l'étymologie réelle de SEPTEMBRE : comme à Saint-Laurent-en-Royans, c'est le signe

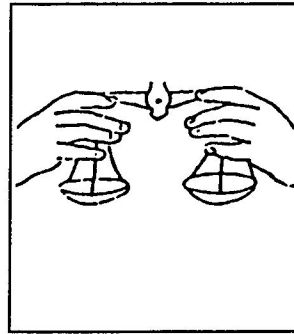
zodiacal de la Balance. Cette étymologie se trouve d'ailleurs noir sur blanc dans le dictionnaire de l'abbé Lambert (1865). Ultérieurement, SEPTEMBRE a subi l'attraction du signe RAISIN de forme voisine.



SEPTEMBRE, RAISIN
(signe parisien actuel)



SEPTEMBRE
(Chambéry)



SEPTEMBRE
(Lambert, 1865)

L'école de Saint-Laurent-en-Royans est donc un précieux conservatoire de signes anciens, aujourd'hui disparus ou ayant évolué au point de devenir méconnaissables. Il faut saluer l'initiative des personnes qui, en 1979, ont eu l'intelligence et le talent de garder la mémoire de leurs signes locaux en les photographiant ; et se désoler que leur exemple n'ait pas été davantage suivi ailleurs.

Sources

Signes actuels JUILLET, LYON, SEPTEMBRE / RAISIN : Michel Girod & al., *La langue des signes*, Vincennes, Éditions Ivt, 1990 (tome 3). Les dessins de Anne-Catherine Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.

Signe parisien archaisant JUILLET : dessin de l'auteur.

Signe chambérien SEPTEMBRE : dessin de l'auteur, d'après une photographie du recueil *S'exprimer dans l'espace*, Chambéry, 1982.

Ancien signe parisien SEPTEMBRE : abbé Louis-Marie Lambert, *Le langage de la physionomie et du geste*, Paris, Lecoffre, 1865.

Les signes de Saint-Laurent-en-Royans ont été dessinés par l'auteur à partir des photographies rassemblées dans *Langage gestuel*, Saint-Laurent-en-Royans, 1979.

Les signes du zodiaque sont reproduits d'après Camille Flammarion, *Les Étoiles*, Paris, Flammarion, 1882.

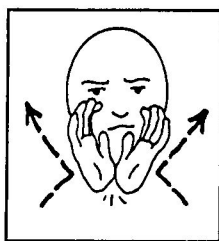
Le dessin montrant la moisson qui accompagne le signe AOÛT est de Victor de Fuente. Il est extrait de *Bernard de Clairvaux, une église aimée*, Éditions du Signe, Strasbourg.

**Quand les signes empruntent à la gestualité ambiante :
« MAL », « MALHEUR », « DOMMAGE »**

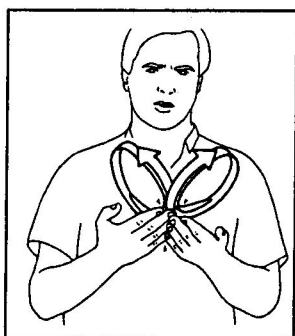
Patrimoine sourd (à paraître)

Les signes utilisés en 1827 pour l'*Oraison dominicale* que nous présentons dans les pages qui précèdent ne sont guère dépaysants pour le lecteur d'aujourd'hui, qu'ils soient décrits par Degérando ou dessinés par Bernard Truffaut. L'un d'eux cependant peut surprendre, le signe MAL (fig. 1) qui n'a aucun rapport avec le signe actuel.

On peut en revanche le reconnaître dans le signe MALHEUR dont Lambert (1865) fournit l'étymon : « frapper les mains l'une contre l'autre avec expression de : *quel malheur !* » Une description presque identique figure chez l'abbé Ferrand (vers 1785) à l'entrée MISÈRE : « frapper les deux mains l'une contre l'autre d'un air de compassion ».



1. MAL (1827)

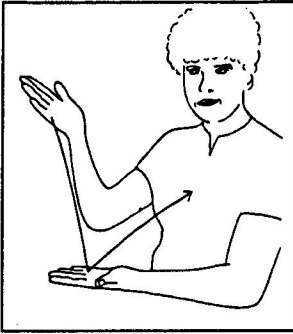


2. MALHEUR. Paris



3. Geste d'entendants

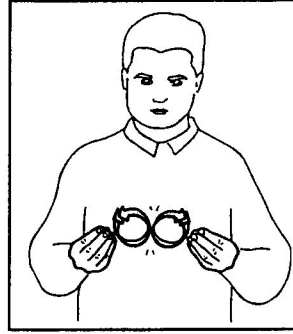
C'est un geste emprunté aux entendants (fig. 3), qui l'exécutent tantôt avec la main plate, tantôt avec le poing (voir ci-dessous), en l'accompagnant d'une interjection telle que « *zut alors !* » La signification du geste varie selon le contexte : surprise désagréable, regret, mécontentement contre soi-même ou autrui. Le signe qui en est issu se rencontre en province avec des sens dérivés, également à connotation négative : « dangereux » au Puy (fig. 4) et en Belgique, « grave » à Chambéry (fig. 5). À Paris, la répétition du claquement, signalée aussi tôt qu'en 1850 par Blanchet, médecin à l'institut Saint-Jacques, a entraîné les mains dans un mouvement symétrique de rotation (fig. 2).



4. DANGEREUX. Le Puy



5. GRAVE. Chambéry



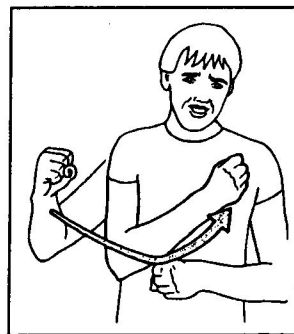
6. MALHEUR. Paris

Dans la forme parisienne la plus récente de MALHEUR (fig. 6), les mains sont en faisceaux et le lien étymologique est entièrement rompu. L'adoption de cette configuration provient vraisemblablement de sa présence dans d'autres signes à connotation péjorative tels que PROBLÈMES, EXAGÉRER, SE DEMANDER CE QUI SE PASSE.

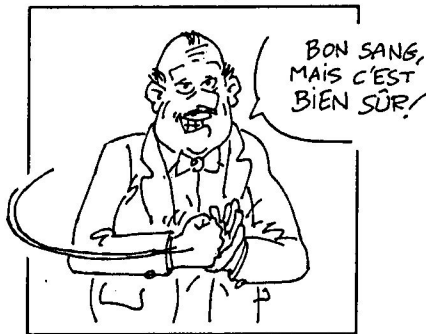
Le signe DOMMAGE a la même origine. Au XIX^e siècle, il est identique à MALHEUR : « QUEL DOMMAGE : *quel malheur !* » (Lambert 1865). Cette identité s'est maintenue à l'école d'Alger avant l'Indépendance. Ultérieurement, le sens « dommage » a été habillé d'un signe spécifique, hérité d'une variante du geste précédent réalisé par les entendants : le poing droit frappe la paume de la main gauche (à Paris, la main gauche a emprunté à la main droite sa configuration en poing).



7. DOMMAGE. Le Puy



8. DOMMAGE. Paris



9. L'inspecteur Bourrel

C'est le célèbre « *Bon sang, mais c'est bien sûr !* » de l'inspecteur Bourrel chaque fois qu'il résout une énigme policière dans la série télévisée *Les cinq dernières minutes* ; le geste traduit alors le regret de n'avoir pas trouvé plus tôt la solution.



9. Aventures de Mandrake



10. Aventures de Mandrake

Le mécanisme que l'on vient de décrire se rencontre dans beaucoup d'autres signes : au plan de la forme, emprunt d'un geste pratiqué dans le monde des entendants, redoublement du mouvement, évolution par symétrisation du mouvement (MALHEUR parisien) ou des configurations (DOMMAGE parisien) ; au plan du sens, attribution d'une signification précise à ce qui, dans le geste pratiqué par les entendants, avait une multitude d'emplois mal définis.

Sources

Fig. 1 : dessin de Bernard Truffaut d'après la description du baron Degérando, *De l'éducation des sourds-muets de naissance*, Paris, Méquignon, 1827.

Fig. 2, 6 et 8 : *La langue des signes, dictionnaire bilingue*, 1986 et 1997. Les dessins de Anne-Catherine Dufour sont reproduits avec l'aimable autorisation des éditions Ivt.

Fig. 3 et 11 : dessins de Pat Mallet.

Fig. 4 et 7 : dessins de l'auteur d'après *Des mains pour le dire*, Le Puy, 1984.

Fig. 5 : dessin de l'auteur d'après *S'exprimer dans l'espace*, Chambéry, 1982.

Fig. 9 : Fredericks, *Mandrake*, « Le retour du Cobra ».

Fig. 10 : Davis, *Mandrake*, « L'espion de Savanah ».

L'heureuse expression « gestualité ambiante » est empruntée à Françoise Bonnal, « Chronique de quelques marqueurs de la négation en Lsf », *Sillexicales*, 4, 2004.